

L'info communale de



Seigneulles 2025

Novembre

Informations

◆ **Etat-civil**

Une petite Esmée est venue égayer le foyer d'Hugues AUZANNEAU et d'Ophéline SCHMIDT.

Elle a vu le jour le 25 septembre 2025 à la maternité de VERDUN.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

◆ **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), une **réunion publique** publique est organisée le

lundi 24 novembre à 20h, à la salle des fêtes de Beauzée-sur-Aire.

Cette rencontre a pour objectif de présenter le dossier du PLUi avant son arrêt et d'échanger avec les habitants sur les grandes orientations du projet.

◆ **Renouvellement de concessions du cimetière**

Des panneaux sont apposés au cimetière signalant les concessions dont le terme arrive à échéance.

En effet, conformément à l'article L.2223-5 du code général des collectivités territoriales, les concessionnaires ont la possibilité de renouveler une concession à la date d'échéance de celle-ci ou dans les 2 années qui suivent l'expiration de cette concession.

Ainsi, toute personne concernée est priée de bien vouloir prendre contact avec le secrétariat de la mairie afin de l'informer de son souhait de renouveler ou non sa concession, ou susceptible de communiquer des informations permettant de contacter les concessionnaires soit :

- Par téléphone au 03.29.75.70.42 les lundis, de 17h00 à 18h00
- Par mail à l'adresse suivante : seigneulles.cne@orange.fr

Elections municipales 2026

◆ Inscription sur la liste électorale de la commune :

Vous êtes nouveaux habitants de Seigneulles, vous souhaitez participer aux prochaines élections municipales prévues en mars 2026, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de la commune au plus tard le 6 février 2026.

Pour ce faire, vous devez renseigner et compléter un formulaire avec des documents justificatifs, en ligne, directement sur le site internet « Service public ».

◆ Nouveau mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants

- Les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste paritaire à 2 tours, sans possibilité de panachage, sous forme de liste bloquée.
→ **Il sera interdit de rayer des candidats ou de modifier l'ordre de la liste.**
- Le nombre de conseillers municipaux est fixé en fonction de la population de la commune.

Pour SEIGNEULLLES, la liste électorale doit comprendre 11 candidats avec plus ou moins 2 candidats à savoir 9 ou 13 candidats (les candidats seront suppléants en cas de poste vacant).

- **PARITE** : la liste devra présenter alternativement un homme / une femme ou une femme / un homme.

Si vous souhaitez vous engager et participer à la vie de la commune, vous pouvez d'ores et déjà vous renseigner auprès de la mairie.



◆ **Repas des aînés**

Comme chaque année en décembre, la commune invite les personnes de plus de 70 ans à partager un repas de fête dans la salle communale.

Ce repas convivial est prévu le mercredi 10 décembre 2025.

◆ **Calendrier des mercredis jeux**

Les rencontres intergénérationnelles de jeux de cartes ou jeux de sociétés se déroulent à la salle communale les mercredis après-midis de 14h à 18h toutes les quinzaines :

- Mercredi 12 et 26 Novembre
- Mercredi 3 et 17 Décembre

Venez jouer, découvrir de nouveaux jeux ou simplement discuter avec les joueurs.

◆ **Calendrier des jours de chasse**

La chasse sur le territoire de Seigneulles sera ouverte tous les vendredis et un samedi sur deux aux dates suivantes :

- Novembre : 1^{er} – 15 - 29
- Décembre : 13 - 27
- Janvier : 10 -24
- Février : 7 – 21

◆ **Collecte des bacs jaunes**

La collecte des bacs jaunes du mardi 11 novembre est avancée au samedi 8 novembre .



➔ **Pensez à sortir vos bacs vendredi soir**

◆ **Nouveau service de taxi**

Un nouveau service de taxi vient de s'installer sur la commune.

Mathurin Bardot est à votre service pour tout transport taxi conventionné,

- transport à la personne sur réservation toutes distances,
- transport sur prescriptions médicales,

Contact tél : 07 54 35 25 21